

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 septembre 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'AGRICULTURE

LE TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION CANADIENNE DU
LAIT

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, depuis lundi, quelques questions ont été posées concernant la Commission canadienne du lait et plus précisément son président, M. Gilles Choquette, en rapport avec ses voyages à l'étranger dans le but d'effectuer des ventes au nom de la Commission canadienne du lait. Je suis fort surpris que des questions semblables aient été posées au sujet de la Commission canadienne du lait, de la politique laitière, des exportations de lait et des ventes que nous faisons à l'étranger. Lorsque nous rencontrons divers représentants des organismes agricoles, ils nous disent tous que nous avons la meilleure politique laitière au monde, et que le système de contingentement que nous avons établi en 1976 et que nous avons amélioré depuis lors est une très bonne politique.

Nous produisons beaucoup de lait au Canada, et nous devons le vendre à l'étranger car la consommation canadienne n'est pas suffisante par rapport à notre production. En conséquence, on se rend compte que cette année la Commission canadienne du lait, grâce à son président, M. Choquette, a fait un travail extraordinaire. Elle a pu vendre à l'étranger 313.5 millions en ce qui a trait au lait, et elle aurait dépensé quelque \$60,000 pour des frais de voyages.

Madame le Président, chez nous il existe une expression très populaire pour dire que si on veut être efficace, il faut avoir un marché extérieur, il faut être vraiment dynamique dans le marketing, il faut travailler très fort pour vendre. C'est ainsi qu'on appelle chez nous ces choses-là, c'est que si on met de l'argent pour promouvoir la vente et qu'on a des sommes d'argent suffisantes, et que...

Mme le Président: A l'ordre!

* * *

[Traduction]

L'OTAN

L'ENGAGEMENT DU CANADA

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, lundi, les dirigeants de deux des plus importants pays de l'OTAN ont parlé de la nécessité de mesures plus rigoureuses pour prévenir la menace croissante que les Soviétiques font peser sur la paix mondiale. Le premier ministre britannique a déclaré qu'il ne

faut jamais tolérer que l'agression rapporte à son auteur et qu'il est temps que la liberté prenne l'offensive. Le président américain pour sa part, nous a dit que nous ne pouvons pas compter sur l'instinct de survie pour nous protéger contre la guerre. Toutefois, notre premier ministre (M. Trudeau) estime que la survie de notre espèce dépend du courage et de la sagesse des nations et de leurs dirigeants. Croit-il vraiment que le courage et la sagesse auront plus de succès contre la menace soviétique que la politique d'apaisement n'en a eu contre Hitler?

Le premier ministre a signé un protocole d'amitié avec l'U.R.S.S. en 1971 et proclamé que les Canadiens vivaient dans un cadre constitutionnel ayant une structure formelle similaire à celle de l'Union soviétique. Il a dit également qu'il choisirait le socialisme cubain ou chinois comme modèle national pour la société canadienne et il a conduit des délégations communistes à Moscou et à Pékin.

Est-ce pour cela que le Canada se trouve au 13^e rang des 14 pays de l'OTAN en ce qui concerne les dépenses pour la défense? Est-ce pour cela que le premier ministre a hésité pendant des mois avant d'annoncer un boycott des Jeux olympiques après l'invasion soviétique de l'Afghanistan et est-ce pour cela aussi qu'il s'est tu à la Chambre pendant le débat sur la destruction d'un avion de ligne coréen par les Soviétiques?

Je demande au premier ministre de se lever et de réitérer l'engagement du Canada à participer aux efforts de l'OTAN pour construire une force occidentale équivalente à celle des Soviétiques, ou de nous dire qu'il demeure un sympathisant communiste.

* * *

LA PRESSE

LES INSTANCES DU BUREAU DU MINISTRE CONCERNANT LA
PUBLICATION D'UN DESSIN SYMBOLIQUE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, je veux signaler à la Chambre un exemple de ce que je considère être une très grave atteinte à la liberté de la presse commise par le ministre de la Consommation et des Corporations (M^{me} Erola). Récemment, l'Association des femmes autochtones du Canada publiait dans son bulletin un article accompagné d'un dessin symbolique faisant voir le massacre de paysans indiens par des troupes gouvernementales gualtémaltèques. En fait, l'auteur du dessin est un enfant indien qui a survécu au massacre.

Le cabinet du ministre de la Consommation et des Corporations a porté une atteinte flagrante à la liberté de la presse en informant le bureau de cette Association que le dessin en question n'était peut-être pas conforme à la politique du gouvernement du Canada. Le ministre, madame le Président, a laissé entendre qu'à son avis ce dessin n'était pas de très bon goût et qu'il était sans rapport avec l'objet du périodique en question.